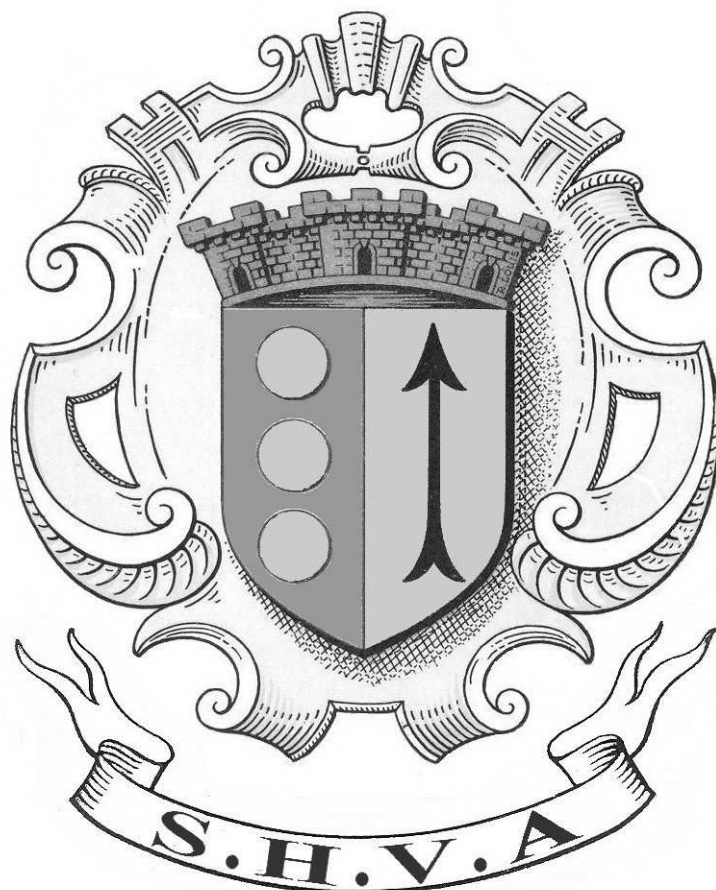


SOCIETE DE L HISTOIRE ET DE LA VIE

N°51

A AUBERVILLIERS

Novembre 2002



A U B E R V I L L I E R S

L e s V e r t u s

À t r a v e r s l e t e m p s

SOMMAIRE

- **Edito**

- **Une expo historique**

- **Un document fort intéressant**
 - **Généalogie**

 - **Brèves**

 - **Carnet**

- **Nous recherchons**

EDITO

CONTACTS D'AUTOMNE

Au retour des vacances, les membres de la SHVA ont été bien occupés.

La visite de la ferme MAZIER lors de la Journée du Patrimoine a, une nouvelle fois, remporté un réel succès - il faut bien l'avouer, dû particulièrement à la verve de Madame Suzanne POISSON ponctuée d'anecdotes personnelles.

Une semaine plus tard, la SHVA s'exposait à la Vie des Associations en un stand décoré par des panneaux représentant ses différentes activités. Quelques livres sur notre commune étaient proposés à la curiosité des visiteurs et une séance impromptue de dédicaces fût réalisée par notre Président à l'occasion de la parution de son ouvrage sur Aubervilliers de 1945 à 1975 dans lequel beaucoup se reconnurent ou reconnurent un de leurs proches parmi les nombreuses photographies.

Début octobre, une rencontre au Club Croizat permit à une quinzaine de participantes de se remémorer soit leurs jeunes années, soit leur arrivée à Aubervilliers.

-:-:-:-

Remerciements à AUBERMENSUEL pour l'annonce de notre participation à la Journée du Patrimoine.

Ch. JEUNET

IL Y A 53 ANS : UNE EXPO HISTORIQUE

Nous vous livrons le procès verbal de la Commission qui, en 1951, préparait une exposition sur le vieil Aubervilliers et dans laquelle figurait notre ami Raymond LABOIS qui était déjà Conseiller Municipal. Notre Société d'Histoire poursuit donc un travail entrepris quelques années après la fin de la dernière guerre.

Pourquoi ne deviendrait-elle pas le nouveau promoteur d'une exposition sur l'histoire de notre Commune ?

EXPOSITION du VIEIL AUBERVILLIERS

PROCES-VERBAL des TRAVAUX
De la Commission
Du 15 Février 1951

Présidence de M. LE QUEINEC, Maire-Adjoint.

Etaient présents :

M. LABOIS, Conseiller Municipal,
M. Maurice DEMODE, Huissier,
M. PICHOT,
M. BOUDIEZ, Architecte,
Mme GIACOBINI,
MM. COLAS. BALLEE. GIRAUDON. GUYOT.
DUFRENOIS. RENAUD.

- EXPOSITION PROPREMENT DITE -

= PARTIE GEOGRAPHIQUE =

Maquettes -

- a) Plaine des Vertus à l'époque quaternaire,
- b) Aubervilliers en 1750,
- c) Aubervilliers futur.

Ces maquettes seront exécutées sous la direction de M. BOUDIER.

Participeront à la confection :

les dessinateurs de M. BOUDIER,
MM. COLAS. GUYOT & DUFRENOIS.

Carte de l'âge des Maisons -

La question sera posée à M. CHEVRIER de savoir si l'exécution de cette carte, dont les éléments préparatoires seront mis au point par MM. COLAS et GUYOT, peut-être exécutée par le bureau d'études municipal.

Cartes de l'âge des Industries et de l'extension progressive du réseau d'alimentation, d'assainissement et de transports en commun -

Seront exécutées par M. GUYOT.

Statistiques & Graphiques :

- (accroissement de la population,
 a (répartition des professions depuis 1850,
 (étude sur les classes sociales depuis la même époque

Ces documents seront préparés par M. BROCHARD, chef de bureau du Notariat de la Mairie.

- b (paupérisme,
 (évolution des services d'assistance.

Ces études seront faites par M. GIRAUDON.

- c (vie financière de la commune depuis 1899.
 La documentation sera réunie par M. BALLEE.

Maître DEMODE prendra contact avec un peintre de sa connaissance, auteur de plusieurs tableaux du Vieil Aubervilliers.

= PARTIE HISTORIQUE =

M. COLAS informe la Commission des résultats obtenus après contact avec les Archives Départementales et Nationales, 1^e Musée de Saint-Denis et la Bibliothèque Nationale.

Les originaux des documents relatifs à l'histoire d'Aubervilliers seront prêtés par ces Etablissements à l'exclusion de vieux manuscrits dont il sera nécessaire de faire exécuter des fac-similés.

M. LABOIS demande si la partie historique passera sous silence l'histoire religieuse. Celle-ci sera intégrée dans la partie historique.

Tous les documents historiques et géographiques devront être rassemblés à la diligence de chaque responsable le 15 mars pour donner un certain délai à la préparation soignée de la présentation.

= MANIFESTATIONS =

M. RENAUD fera, dans un délai de 8 jours, des propositions pour le concert qui aura lieu le dimanche 15 avril en soirée et dont le thème général sera "rétrospective musicale" avec musique instrumentale et vocale, les exécutants étant costumés.

M. HELAINE sera personnellement chargé de l'organisation de la soirée du samedi 21 avril au cours de laquelle sera représenté "Ciboulette". La

Commission pense que le succès de cette opérette permettra, sans doute, de prévoir également une matinée qui pourrait avoir lieu le dimanche 22 avril.

En outre, la Commission souhaite l'organisation d'une matinée enfantine le dimanche 15 avril - Mme NILES sera contactée pour cette organisation.

MM. BOUDIEZ et DUFRENOIS prendront contact avec les Compagnies d'archers pour un concours échelonné sur les trois dimanches : 8 - 15 et 22 avril.

M. BILLAUX, pour sa part, sera chargé d'organiser sur les trois dimanches un concours de boules.

Le bal costumé prévu pour le 14 avril ne sera pas limité aux seules personnes travesties, mais celles-ci bénéficieront d'un demi-tarif. Ce bal sera agrémenté par divers concours.

La mise au point définitive de ce bal et de celui du 22 avril sera faite ultérieurement.

Braderie -

Des contacts seront pris avec M. PRIEUR pour l'organisation d'une braderie dans le quartier du Centre . M. LABOIS suggère d'en organiser une également dans le quartier des 4-Chemins.

Mme GIACOBINI est chargée de prospecter en vue de la location des costumes d'époque pour les besoins de la conférence d'inauguration, du bal du 14 avril, de la matinée enfantine et des reconstitutions diverses qui seront organisées.

L'affiche et le programme de l'exposition devront être mis au point dans un très bref délai à la diligence de M. BOUDIER.

Le texte de la conférence d'ouverture sera imprimé et vendu dès la sortie de la conférence et cette vente se poursuivra tout au cours de l'exposition ainsi que la vente de la plaquette souvenir.

&

& ● &

&

UN DOCUMENT FORT INTERESSANT

L'évolution d'une commune est permanente. Plus exactement des plans d'aménagements sont élaborés pour s'étaler sur quelques dizaines d'années et doivent être repensés. Raymond LABOIS a retrouvé dans ses archives historiques le document qui a remis en question en 1955 le plan d'aménagement datant de 1927 pour la commune d'Aubervilliers. Nous vous le livrons intégralement car il est rempli d'enseignements avec, parfois, des découvertes surprenantes. Par exemple, on a fêté cette année 2002 le cinquantenaire du marché du Montfort alors qu'il n'existait pas encore en 1955 ainsi qu'en fait foi le rapport de Roland Boudier, architecte communal de l'époque !

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNE

Abandon de diverses dispositions du plan d'aménagement de 1927 Propositions de nouvelles mesures en vue de l'établissement d'un nouveau plan

GENERALITES

Les constructions nouvelles édifiées ou projetées, présentement à Aubervilliers, sont soumises aux dispositions du plan d'aménagement de la commune remontant à l'année 1927 et approuvé en 1929.

Le développement de la cité d'Aubervilliers est donc lié encore aux prescriptions d'un plan d'urbanisme datant de 28 ans.

Les théories de l'urbanisme ont évolué depuis et, si, diverses mesures de ce plan étaient rationnelles, beaucoup d'opérations prévues étaient irréalisables, onéreuses, ou contestables.

Depuis cette époque de 1929 des opérations prévues à ce plan ont été abandonnées. Des problèmes ont été résolus, mais après la guerre de 1939 de nouveaux besoins ont amené la réalisation de divers grands ensembles : HLM, Groupes scolaires etc.

Ces ensembles ont fait l'objet d'un additif au plan de 1927. Les travaux qui ont conduit à cet additif ont été le fait de nombreuses séances de travail de la commission municipale de l'urbanisme et des bâtiments lors des années 1946-1949.

Toutefois, si une large partie de cet additif a été réalisé par la construction des groupes HLM des quartiers du Montfort et des Prés Clos (180+132 logements) par la mise en chantier du groupe de 800 logements (quartier de la Maladrerie et du Bateau), par la construction du groupe scolaire Gabriel Péri, abritant 1600 enfants, le programme compris dans cet additif doit être révisé, retouché légèrement sur certains points, et au contraire développé sur d'autres.

L'accroissement de la population pose de nouveaux problèmes : groupes scolaires à développer où à créer, marchés, consultation de nourrissons, dispensaires, etc.

La misère d'une grande partie de l'habitat pose le problème des îlots insalubres et de la destruction des taudis. La poussée de grands ensembles d'HLM conduit, avec le prix sans cesse croissant des terrains, à retoucher le zoning et permettre de larges compositions de bâtiments encadrés de verdure, là où a poussé la petite maisonnette ou la baraque de chiffonnier.

Les grandes lignes du nouveau programme d'urbanisme sont ci-dessous exposées.

CHAPITRE 1ER

CRITIQUE DU PLAN D'URBANISME DE 1927.

Le plan d'urbanisme de 1927 a été un plan de voirie et non une œuvre d'urbaniste. Il s'est plus soucié de développer de façon excessive, le réseau de voirie que de penser aux impératifs indispensables pour le développement harmonieux de la cité tel que :

Le zoning. (zone industrielle, zone d'habitations collectives, zone d'habitations résidentielles). Cet oubli nous vaut dans le même îlot l'usine, l'immeuble de 5 étages et le pavillon d'un rez-de-chaussée.

Le parcellaire. La majeure partie des voies prévues à ce plan taille dans les parcelles par des obliques qui laissent des terrains en sifflets avec des impossibilités d'utilisations du sol.

Le linéaire excessif de la voirie. Trop de créations de voie nouvelles entraînant un réseau de voirie toujours plus long, plus coûteux d'établissement et d'entretien. Ce réseau a trop morcelé certaines parcelles.

Superposition d'un tracé nouveau

Sur un tracé rural. Dualité des deux réseaux au droit de parcelles parfois trop réduites conduisant à des erreurs, à des fautes graves telles que le prolongement de la rue Henri Barbusse, sur la place J. Cottin. (Cette opération a créé un désert).

Absence de programme réservant la possibilité de grands ensembles

Le plan trop poussé sur les réseaux de voirie est d'une faiblesse totale sur le cadre des grandes réalisations : HBM groupes scolaires, stades espaces libres, marchés, etc.

Ilots insalubres. Aucune mesure sur l'îlot insalubre le plus important : le groupe des rues Baudin, Solferino de l'Union, etc. Au contraire les dispositions du plan de 1927 ne neutralisent pas la création à cette époque de cités de chiffonniers qui nous valent présentement l'îlot n° 2 derrière le cimetière communal.

CHAPITRE II

Additif au plan de 1929 Le programme 1946 1949

Au lendemain de la guerre de 1939/1945 la cité d'Aubervilliers est l'une, sinon la plus célèbre des villes de banlieue pour la misère de son habitat : usines

insalubres, immeubles décrépis, voirie vétusté et plus que jamais cette anarchie due à l'absence de zoning :

- Habitations enserrées entre des usines insalubres ou dangereuses
- l'immeuble de 5 étages mitoyen au pavillon
- l'envahissement des établissements industriels
- la disparition des derniers espaces libres(cultures maraîchères)

Le programme de 1946-1949 s'attache aux principes suivants :

1/ LE ZONING : limitation précise des zones découpant le territoire de la façon suivante :

1/ Au nord : en fonction de la présence du lotissement total du Montfort en lots réduits bâtis de constructions peu élevées :

Zone résidentielle Le Pré Clos-le Pont Blanc-le Montfort-le Bateau-la Maladrerie

2/ Au centre : Du quartier des 4 Chemins au quartier des Grandes Murailles avec les deux quartiers les plus denses(4 Chemins Mairie)

Zone d'habitations collectives : les 4 Chemins - les Presles - la Motte - La Goutte d'Or - le Clos Bénard - le Centre

3/ Au sud et à l'ouest : par la présence du canal Saint Denis et surtout celle de nombreuses industries chimiques ou traitant les sous produits des abattoirs

Zone industrielle toutes catégories :industries insalubres ou dangereuses : La Haie-Coq -le Pilier et le Landy

4/ Au Nord Ouest : De grands espaces non construits limités à l'Ouest par le canal St Denis, au nord par la voie SNCF permettent en zone industrielle mixte l'implantation d'industries propres, permettant de relever le niveau des établissements industriels en activité à Aubervilliers. Cette zone s'étendant jusqu'à la porte de la Villette entre le canal et la ceinture verte

2/ LA CEINTURE VERTE : Les vents dominants entraînent toutes les fumées et vapeurs industrielles de la Plaine St Denis et de la Haie Coq à Aubervilliers, sur le centre de la ville.

Pour créer une zone d'isolement entre l'industrie et la zone d'habitations collectives, un écran est prévu dans cet additif : zone non construite dite zone verte dont le tracé s'épaule sur le Bd Félix Faure.

3/ LA RESERVATION DES TERRAINS POUR HLM GROUPES SCOLAIRES ETC.

L'additif de 1946-1949 prévoit sur une grande partie des derniers espaces libres les réservations nécessaires aux groupes HLM (Pont Blanc - Prés Clos Maladrerie) et aux groupes scolaires dont la réalisation est projetée.

Les stades scolaires, les espaces verts, sont prévus également tandis que certaines opérations du plan de 1927 sont abandonnées, soit par le département : voie de desserte du carrefour Division Leclerc à la Plaine de la Courneuve, soit par la commune.

CHAPITRE III

ETUDE D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'AMENAGEMENT

La dualité doit cesser entre le plan officiel de 1927 dont beaucoup de dispositions sont caduques, et l'additif de 1946-1949 toujours officieux et jamais approuvé.

Le plan de 1927 insuffisant dans son ensemble largement retouché et complété par l'additif de 1946-1949, doit faire face à un nouveau plan dont les grandes lignes sont ci-après exposées : Les qualités de l'additif doivent être gardées : îlots à remodeler et à assainir, îlots insalubres à détruire, servitudes de protection, espaces libres etc. Toutefois certaines opérations inscrites à ce plan doivent être abandonnées comme trop coûteuses ou difficilement réalisables : tel les groupes HLM prévus sur des terrains assez construits (îlots rue de Paris, rue Sadi Carnot).

CARACTERISTIQUES DU NOUVEAU PROGRAMME PROJETE

1/ Zoning : maintenu suivant additif 1946/1949

Zone résidentielle : toutefois, lorsque les dispositions de grands ensembles de bâtiments largement encadrés de verdure seront projetés dans la zone résidentielle, ces opérations seront admises.

Zone d'habitation collective : Demande de renforcement des dispositions d'interdictions de certaines industries dans la zone d'habitation collective.

Le développement des industries, telle les Savonneries Lever, au milieu des immeubles d'habitations, est plus que regrettable. C'est une très grande erreur.

Zone industrielle : Dispositions maintenues

2/ Réseau des rues : Simplification de réseau avec abandon d'un certain nombre d'opérations morcelant trop d'îlots ou coupant en sifflet des espaces intéressants pour l'habitat.

Seront abandonnées les opérations suivantes :

A/ La voie du carrefour Goutte d'Or Bernard et Mazoyer au Cimetière Parisien

B/ Le prolongement de l'avenue des Tilleuls à l'avenue Jean Jaurès

Est inscrite :

C/ La coupure des voies Maladrerie et Casanova(déjà exécutée pour la réalisation des 800 logements)

Ces trois opérations supprimeront 4 débouchés sur la route nationale dangereuse dans sa circulation et faciliteront cette dernière.

D/ Suppression de la voie de 20 mètres projetée entre le carrefour Pont Blanc /Edouard Vaillant /Danielle Casanova et l'avenue Paul Doumer. Cette voie coupe en biais et en 2 parties un îlot important retenu pour la construction d'HLM.

E/ Elargissement de la rue Danielle Casanova entre le carrefour Pont Blanc et le carrefour Hemet Ponceaux

Cette opération sera facilement réalisable sur les trois quarts du tracé, elle compensera l'opération D.

F/ Abandon de la percée du passage du Pressin devenue inutile par la réalisation des constructions d'habitation de la Caisse des Dépôts et Consignations.

G/ Abandon de la percée de la rue des Travailleurs

Cette rue se trouvant intégrée ultérieurement au réseau de voirie intérieur du groupe HLM projeté au voisinage immédiat

H/ Abandon de la rue Neuve (aux trois quarts en ruine)à l'emplacement du futur collège technique.

I/ Maintient de la ceinture verte, ses voies et ses accès et la branche de raccordement sur la Courneuve.

J/ Dégagement de la rue du Moutier : Réservation des terrains sur l'ensemble des 2 îlots rue du Moutier, rue Ferragus, rue du Goulet, avenue Victor Hugo.

K/ Dégagement de la rue Réchossière : Réservation des terrains bordant l'alignement sud de la rue Réchossière entre le carrefour Goutte d'Or et le carrefour Cités.

Opérations abandonnées : Toutes les voies adjacentes projetées à l'îlot réservé primitivement pour la construction d'un centre administratif avenue de la République (îlot Goutte d'Or - rue Sadi Carnot- avenue de la République)

Opérations maintenues : toutes les largeurs projetées pour l'élargissement des principales voies actuelles d'Aubervilliers sont maintenues.

3/ Réserve des terrains pour ensembles d'urbanisme

A/ Pour la construction d'HLM

Les Prés Clos : Extension sur les terrains COUTON et sur les terrains bordant le nord de la rue Danielle Casanova - des espaces réservés aux constructions d'HLM et aux constructions répondant aux autres programmes du MRL.

Le Montfort : Ceinture d'HLM encadrant le groupe scolaire Gabriel Péri et son stade.

La Frette - Ensemble des terrains entre l'alignement sud de la rue Danielle Casanova et l'hospice d'Aubervilliers - limite rue Hemet passage de la Frette des espaces recevant des constructions devant abriter les foyers évacués des îlots insalubres.

Rue de Paris - Contigu au nouvel Hôtel des Postes, l'ensemble des parcelles bordant la rue de Paris sur l'alignement Est et retour partiel sur la rue Bernard et Mazoyer

Opérations abandonnées - Levée des servitudes sur la partie de l'îlot bordé par la rue de Paris, la rue Sadi Carnot et la rue Edouard Poisson prolongée primitivement réservée à la construction d'HLM (opération trop coûteuse en raison des expropriations).

B/ Pour les bâtiments d'enseignement

Collège technique - L'ensemble du terrain formé par la rue Réchossière au nord, la rue des Cités à l'ouest, la ruelle du Château au Sud, l'avenue du Docteur Michaud, à l'est, est frappé de servitude pour la construction du collège technique.

Ecole Victor Hugo - Le terrain bordant dans la limite nord le groupe scolaire Victor Hugo est réservé à l'extension de ce groupe.

Ecole Jean Macé - Réserve des terrains section BE parcelles 30-31-32-33-36-37-39 sur rue des Cités. 29-34-35 sur rue Henri Barbusse (superficie de lha 500) pour le nouveau groupe

C/ Pour les espaces verts

Square Stalingrad - Maintien à l'extension du square rue de Paris avec percement de la rue Edouard Poisson.

Square Paul Doumer - Adjonction au square du terrain d'éducation physique scolaire qui sera fréquenté par les élèves du collège technique et par ceux de l'école Paul Doumer.

Terrain scolaire Edgard Quinet - Rue Edgard Quinet, rue du Goulet, maintenu desservira les groupes Edgard Quinet et Victor Hugo.

Terrain stade scolaire Paul Bert - Rue de Presles, rue Henri Barbusse, maintenu desservira les groupes Paul Bert- et Jean Macé.

Stade Parc des Sports - Au sud de la Salle des Fêtes

Opération maintenue surface réduite par abandon de la partie bordant la rue Sadi Carnot.

Cimetière - Maintien des limites actuelles du périmètre du cimetière communal. Participation active de la commune à la création d'un cimetière intercommunal en banlieue nord.

D/ Les marchés - En fonction du développement rapide du quartier du Montfort (Prés Clos, Pont Blanc, Maladrerie) avec des ensembles de plus de 2000 nouveaux logements, *création d'un marché dans l'îlot compris entre les voies suivantes : Bd Edouard Vaillant - rue Voltaire - rue Balzac - rue Danielle Casanova. Voies suivantes : Bd Edouard Vaillant - rue Voltaire - rue Balzac - rue Danielle Casanova.*

E/ Les espaces réservés

Quartier du Landy - Espace libre maintenu prévu aux plans précédents entre la rue Emile Augier et la rue de la Justice.

Quartier des Quatre chemins - Terrain libre rue des Postes. Opération maintenue.

Quartier de l'Hospice - Agrandissement de l'Hospice des Vieillards avec emprise sur la rue du Pont Blanc- Opération maintenue.

Quartier de la Mairie - Agrandissement du Dispensaire Municipal rue Achille Domart - Opération maintenue.

F/ Ilots insalubres. Ilot N° 1 Ensemble indiqué au plan comprenant passage Demars, rue Baudin passage Caron, passage du Petit Lion, rues de Solferino, de F Union, passage Nicolas, alignement sud de la rue Bordier.

Ilot N°2 - Ensemble indiqué au plan comprenant les impasses Poisson, Boudier et Hardy.

4/ Règlement de Voirie - Gabarits -

Maintien du règlement actuel sur utilisation du sol sur les gabarits des constructions, sur les vues directes et prospectes, sur les surfaces des pièces habitables, leur volume et leur éclairage.

Maintien de toutes les prescriptions sanitaires relatives à l'hygiène de l'habitation ou de l'usine. Adoption des nouvelles tolérances concernant les conduits de fumée (conduits ouverts, conduits fermés, conduits Shunt)

L'ensemble de ces nouvelles propositions, d'une réalisation plus aisée, après abandon d'opérations non indispensables ou impossibles à exécuter, est soumis à

l'étude et à l'agrément de la Municipalité pour leur prise en considération par la préfecture de la Seine et la mise à l'approbation du nouveau plan d'aménagement de la commune.

Aubervilliers, le 25 avril 1955
Dressé et proposé par l'Architecte Communal

R. BOUDIER
Architecte D.P.L.G.

¥ GÉNÉALOGIE ¥

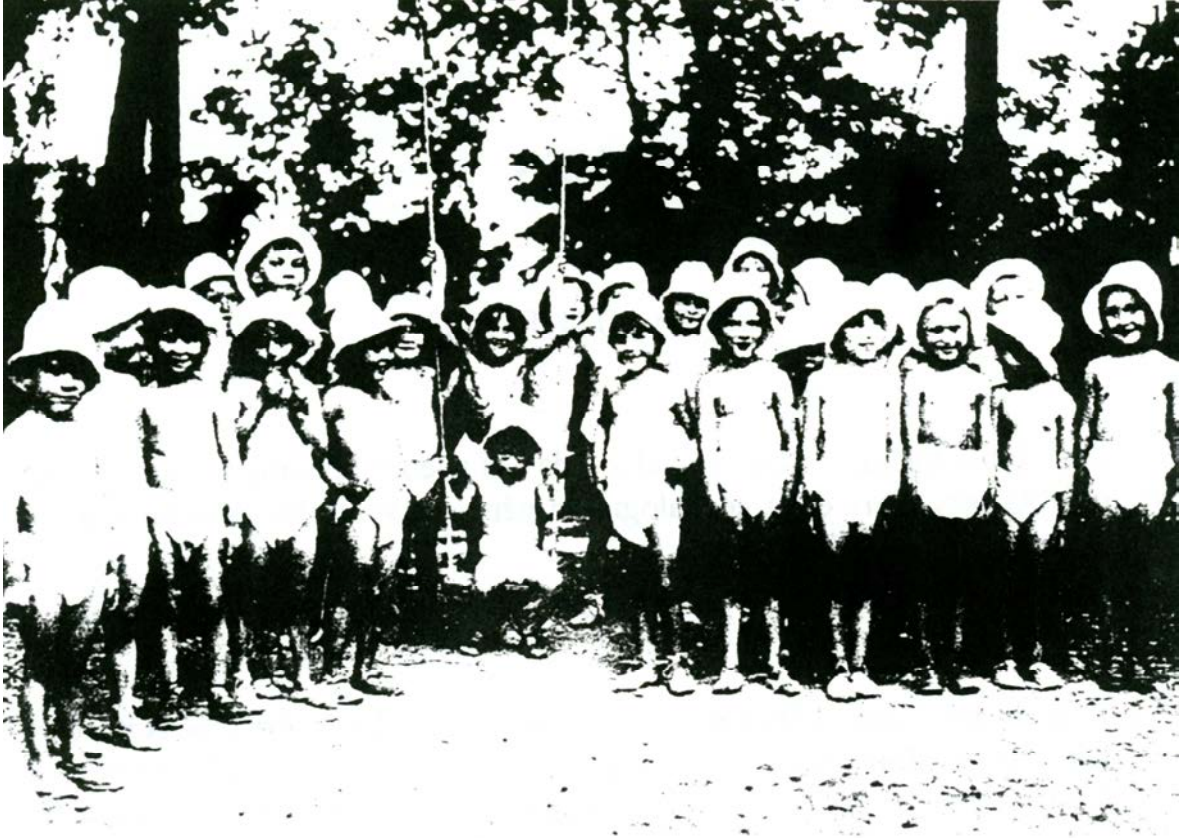
En prenant un des tous premiers mariages des registres paroissiaux, de la commune d'AUBERVILLIERS.

Jacques COQUEREL et de Agnès ANVELLET (AUVRY)
Unis en Janvier 1581, en l'Eglise Notre-Dame-des-Vertus

Nous avons pu, recenser 3460 Descendants, et Descendantes de ce couple, et les 118 Patronymes, qui la composent. Liste qui ne peut que s'allonger, à mesure des saisies informatiques, avec les logiciels modernes.

Remerciements au Personnel des Archives Municipales d'Aubervilliers, et à, Madame Suzanne POISSON, pour leurs précieuses collaborations.

ALEXANDRE	CHERON	FAUCHÉ	LELIÈVRE	PÉTRUS
ANDELLE	CHOUQUET	FERRAGUS	LEMAÎTRE	PINGARD
ARSIGNY	CHRÉTIEN	FLEURY	LEMOINE	POCQUET
AUVRY	COCHON	FOURIER	LÉRY	POISSON
BACLET	COLUGNON	GAGNET	LEVASSEUR	PORCHELLE
BEAUVAL	CONDAMINE	GAULT	LÉZIER	PORTEFIN
BERCIÈRE	COQ	GENDARME	LIBERGE	RAGAINÉ
BERTHE	COQUEREL	GONDOIN	LOISELET	RÉMY
BLANCHETEAU	COURTEVILLE	GORAND	MAGNIN	RENARD
BONNEAU	COUSIN	GORIN	MARÉCHAL	ROSSIGNOL
BONNISSANT	DANIN	GOUERRE	MARICOT	ROUSSEAU
BORDIER	DARDELLE	GOUTIER	MARIN	ROUVEAU
BOUCHER	DAVID	HARANG	MARNET	SÉGARD
BOUDIER	DAVIN	HARDY	MARQUIAN	SELLIER
BRAIN	DEGRAVE	HAVARD	MAURY	SIPER
BRASSART	DEMARS	HÉBERT	MAZIER	SIVOT
BRECHON	DOUX	HELQUE	MENI	SOUDET
BRIQUET	DUCHAUFFOUR	HÉMET	MEUNIER	THIÉRRY
CAILLE	DUDRET	HEURTAULT	MEYNIEL	THUNIÈRE
CARLIER	DUFRENOY	JARDOT	MÉZIÈRES	TOULIER
CARON	DUPUIS	JOLLIN	MOTTIER	TROUET
CARTIER	DURU	LEBOUE	OYON	VALTAS
CHENET	ÉGRET	LÉCUYER	PAULARD	
CHENNEVIÈRE	FAGUET	LEGENDRE	PETIT	



Cette photo date des années 1933, 1934, j'étais enfant, de ce que je me souviens, c'était un centre aéré qui se situait à (Dugny, et qui serait aujourd'hui face à [a poste.

Nous partions peut-être un mois, et les parents venaient nous voir le dimanche. Arrivées au centre, on nous mettait les vêtements de la ville d'Aubervilliers, et nous étions reconnues, par un insigne « Fruit ou bien Animal » sur le maillot ou le chapeau.

Si j'ai bonne mémoire, il y avait les deux filles de la directrice de l'hospice des vieillards de cette époque. Je suis à droite de l'enfant debout derrière [a balançoire.

Jeannine HAVARD

Jeannine est décédée le 9 juillet 2002, nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

BREVES

BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque s'est enrichie de plusieurs ouvrages intéressant l'histoire d'Aubervilliers et la généalogie en général. Voici les nouveaux titres mis à la disposition des adhérents :

« **J'écris ton nom, Liberté** » de Raymonde TILLON dans la collection Résistance Liberté Mémoire. Autobiographique, il reprend la vie et les souvenirs de l'épouse de Charles TILLON qui fut maire et député de notre commune de 1944 à 1952. Engagée dans la résistance, déportée à Ravensbruck, députée, elle ne renoncera jamais, avec son époux, à défendre les idées de justice et de liberté qui ont fondé leur vie.

« **Les familles protestantes en France du 16^{ème} siècle à 1792** » Guide des recherches biographiques et généalogiques. Archives Nationales.

« **Guide des recherches sur l'histoire des familles** » Archives Nationales.

ACTION MEMOIRE

Avec le numéro 47 de notre bulletin paru en mai 2001, nous faisons paraître un document photographique représentant le conseil municipal élu le 30 novembre 1919, avec à sa tête, le maire, Michel GEORGEN , sur les marches de la salle des fêtes. Depuis nous avons été amené à adresser un courrier à monsieur Jack RALITE sénateur maire de notre ville, lui faisait part du mauvais état de la sépulture de cet édile enterré dans le cimetière communal. Par courrier daté du 19/9/2002 monsieur le maire nous informe de sa rénovation que nous avons du constater lors des cérémonies de la Toussaint.

LABORDIERE

Suite à la parution dans le dernier bulletin d'un article sur l'entreprise LABORDIERE, nous avons reçu plusieurs documents photographiques pris à l'intérieur de celle ci en 1916 et en 1917. Ils montrent comme le document présenté ci dessous, plusieurs travailleurs dont madame Christiane SCHILTZ.

A cette époque la guerre de 14/18 continue son hécatombe dans les rangs des belligérants, les entreprises font appel à la main d'œuvre féminine pour remplacer les hommes partis au front.



A l'intérieur de l'entreprise LABORDIERE en 1917

100 ANS

Pour plusieurs générations d'élèves de Victor Hugo et de Paul Doumer, le de monsieur LOUVIER rappelle des souvenirs inoubliables. Il remet en mémoire des années de jeunesse révolues, mais aussi l'image d'un professeur ayant une forte personnalité, aimant son métier et voulant de ses élèves les meilleurs les meilleurs résultats. Peu savent son rôle rendant la dernière guerre où il avait la confiance du réseau de résistance C.D.L.R. Dans un entretien à « ALBERTIVI » pour les années semelles de bois, l'un des résistants du groupe Maurice PRUAL rappelait qu'il y était entre grâce a ce professeur.



Messieurs LOUVIER - MICHELGRAND
et BONNOT

Charles Pierre LOUVIER est né le 1/2/1902 à St Symphorien en Indre et Loire (6^{ème} enfant d'une famille de 5 garçons et 2 filles). Il obtient le certificat d'études primaires à 10 ans. Entré dans les ateliers de la gare ferroviaire de Tours, il apprend le métier de menuisier (il participera à la réalisation du wagon de l'Armistice de 1918).

Le soir, il étudie à l'Ecole des Beaux Arts. Au retour de son service militaire passé au Liban en 1922, il obtient sa mutation pour Paris. Un ami lui procure un local rue du Bateau à Aubervilliers (Danielle Casanova) en janvier 1926. Postulant en 1927 pour un poste de professeur technique, il sera nommé à l'école Victor Hugo, puis au cours complémentaire Industriel de Paul Doumer (Diderot). Il est toujours resté fidèle à notre commune et à sa « vieille rue du Bateau »

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Le 28/09/2002, notre société d'Histoire a tenu un stand à l'Espace Rencontre avec des panneaux et une table présentant nos ouvrages et documents. Cette journée nous a permis de rencontrer plusieurs associations intéressées à notre partenariat pour leurs activités.



Le stand de la Société d'Histoire

CARNET

DECES

Nous avons appris le décès de notre amie Denise THIEBAULT survenu le 3 juin dernier après une série de graves maladies.

Denise écrivait des poèmes-nous en avons publié un, dans un précédent numéro- et s'était adonnée à la peinture artistique.

Elle faisait partie du club du 3^{ème} âge de la ville. Enfant d'Aubervilliers, elle était sympathique à tous.

Le Bureau de la Société d'Histoire présente ses condoléances à son frère Guy, sa belle sœur et à toute sa famille.

NOUS RECHERCHONS

51/01 - A la libération d'Aubervilliers en août 44, l'école Victor Hugo a été témoin d'une prise d'otages par les occupants, nous recherchons témoignages et documents sur cet événement.

51/02 - Plusieurs milliers de messes ont eu lieu à Notre Dame des Vertus pendant la première guerre mondiale, nous recherchons des documents sur celle-ci.

51/03 - Des entreprises comme Franck, la Nationale, les émailleries E Jean, ont marqué notre ville. Des documents existent comme entêtes publicité et autres, ils seraient les biens venus.

51/04 - Les documents sur la période 1920/1944 (photos, journaux, témoignages...) sont peu nombreux dans nos locaux, peut être en auriez vous ?

La Société d'Histoire présente ses excuses aux adhérents qui ont reçu leur journal sous pli taxé.

Comme à l'habitude, madame GINER est allée à la poste pour faire peser et affranchir ces enveloppes. En effet, nous souhaitons que le courrier porte de jolis timbres. Il lui a été vendu deux sortes de timbres dont une ne comportait pas le bon affranchissement.

Encore toutes nos excuses

Le bureau de la Société d'Histoire

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
EDITO	4
IL Y A 53 ANS : UNE EXPO HISTORIQUE	5
EXPOSITION DU VIEIL AUBERVILLIERS	6
PLAN D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNE	10
GENERALITES	10
CHAPITRE 1ER	11
CHAPITRE II	11
CHAPITRE III	13
¥ GÉNÉALOGIE ¥	18
BREVES	20
BIBLIOTHEQUE	20
ACTION MEMOIRE	20
LABORDIERE	20
100 ANS	21
JOURNEE DES ASSOCIATIONS	22
CARNET	23
NOUS RECHERCHONS	23